



6 mai 2010  
Pour diffusion à 9h00  
AGE : Bourse de croissance TSX

## ADVENTURE GOLD OPTIONNE SA PROPRIÉTÉ MEUNIER DE TIMMINS OUEST À RT MINERALS ET LAKE SHORE GOLD

**MONTREAL, Québec - Adventure Gold Inc. (AGE : TSX-V) (la « Société »)** annonce aujourd'hui qu'elle a conclu un accord d'option avec RT Minerals Corp. (CSNX : RTM, « RTM ») et Lake Shore Gold Corp. (TSX : LSG, « LSG ») concernant la propriété Meunier 144 (« la Propriété ») dans le secteur Timmins Ouest, Ontario, actuellement sous option par AGE auprès d'un groupe de prospecteurs locaux (« les Optionneurs initiaux »). La Propriété est contiguë à la frontière ouest de la propriété de la Mine Timmins de LSG et est située approximativement à 800m au nord-ouest, à la surface, de la Zone Rusk où LSG a rapporté des intersections de forage titrant jusqu'à 12,75 g/t Au sur plus de 83,40m.

Dans le cadre de cette transaction, RTM et LSG participeront à un placement privé de 400 000 \$ d'AGE (« le Placement Privé ») en souscrivant pour 1 000 000 unités chacun. Chaque unité se composera d'une action ordinaire d'AGE à un prix de 0,20 \$ par action et un demi-bon de souscription. Chaque bon entier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,27 \$ pour une période de vingt-quatre mois suivant la date de clôture du placement.

En vertu de l'accord, RTM peut acquérir jusqu'à 50% des intérêts de AGE dans la propriété en accomplissant ce qui suit :

- Après l'approbation des autorités réglementaires, RTM payera 300 000 \$ comptant à AGE, émettra 2 500 000 actions de RTM et s'engage à effectuer des travaux d'exploration totalisant 1 500 000 \$ (engagement ferme) sur la Propriété dans les 18 prochains mois suivant la signature de l'accord d'option. Ces conditions respectées, RTM aura gagné un intérêt de 25% dans la Propriété. Après l'exercice de cette option initiale, AGE et RTM posséderont respectivement des intérêts de 75% et de 25% dans la Propriété;
- RTM peut gagner un intérêt additionnel de 25% (apportant son intérêt total à 50%) dans la Propriété en émettant 250 000 actions additionnelles de RTM et en effectuant des travaux d'exploration additionnels totalisant 1 500 000 \$ avant le 31 octobre 2013;
- En considération des engagements fermes de RTM, AGE fournira à RTM, sujet à l'approbation des autorités réglementaires, 500 000 bons de souscription compensatoires; chaque bon autorisant RTM à acquérir une action ordinaire d'AGE à un prix de 0,20 \$ par action pendant une période d'un an.

En vertu de l'accord également, suivant l'exercice de l'option additionnelle de 25% de RTM et pour une période de 10 ans, LSG peut acquérir de AGE et RTM un intérêt de 10% dans la Propriété en réalisant une évaluation préliminaire économique sur toutes les ressources (NI 43-101) identifiées par RTM et/ou AGE sur la Propriété et en remboursant RTM et/ou AGE tous les coûts associés au rapport initial NI 43-101. De plus, LSG obtient un droit de premier refus à tout futur financement de production, par emprunt ou en équité par RTM ou AGE concernant la Propriété pendant que RTM possède un intérêt dans celle-ci. LSG accepte également de traiter, si possible, tout minerai compatible découvert sur la Propriété à ses infrastructures minières du camp de Timmins, aux coûts et aux honoraires de LSG à forfait.

RTM agira à titre d'opérateur et LSG effectuera et dirigera les travaux d'exploration effectués sur la Propriété au cours des 18 premiers mois de l'accord d'option. LSG possède actuellement 7 500 000 actions de RTM représentant 25% des ses actions ordinaires.

« Nous sommes très heureux de travailler en partenariat avec RTM et LSG sur le projet Meunier-144 » déclare Marco Gagnon, Président et Chef de la direction de AGE. « LSG possède une grande expertise dans cette région. De plus, l'investissement de RTM et LSG dans AGE démontre une volonté d'implication à long terme apportant ainsi un grand support à notre succès futur. »

Les transactions présentées ici sont sujettes à certaines conditions, étant : (1) l'accomplissement de la revue diligente par RTM et LSG ; (2) l'approbation du conseil d'administration finale de chaque partie ; (3) l'accomplissement de certains financements par RTM ; (4) la réception des autorisations réglementaires requises ; et (5) l'obtention du consentement de Optionneurs initiaux par AGE. Chacune de ces conditions doit être satisfaite au plus tard le 21 mai 2010. Dans le cadre du Placement Privé, AGE a accepté de payer des honoraires en argent comptant totalisant 8% du produit brut et d'émettre des bons de souscription non transférables pour acquérir jusqu'à 10% des actions ordinaires émises à un prix de 0,20 \$ par action pendant une période de deux ans suivant la date de clôture du placement.

#### **La Propriété aurifère Meunier 144**

La Propriété couvre principalement un assemblage des roches volcaniques situées du côté nord du bassin sédimentaire de Timmins Ouest et le long de l'extension ouest de la faille Bristol observées à la Mine Timmins et sur la propriété Thunder Creek où LSG développe actuellement leur mine d'or. Les cibles initiales pour l'exploration sur la propriété incluent les extensions des zones aurifères situées à la Mine Timmins et sur la propriété Thunder Creek comprenant une structure de « nez de pli » contrôlant en partie cette minéralisation où LSG a récemment annoncé la découverte d'un deuxième nez de pli et de nouvelles intersections significatives d'or approximativement 600 mètres à l'est de la bordure avec la Propriété (voir le communiqué de presse de LSG daté du 18 février 2010). D'autres cibles à évaluer incluront : l'extension de la Zone Rusk en profondeur ainsi que de nouvelles cibles à être définies par l'exploration de surface le long de l'extension ouest de la faille Bristol. Le programme initial de forage sur la propriété se composera d'un trou pilote d'environ 2 500 mètres conçu pour évaluer le nez de pli et la Zone Rusk au-dessous des 2 000 mètres de profondeur le long des projections définies par LSG ainsi qu'un à deux trous satellites pour évaluer leur extensions latérales et en plongée. Simultanément avec les travaux de forage, des travaux de cartographie, d'échantillonnage et de géophysique de surface pourraient être entrepris.

#### **Profil**

Adventure Gold inc. est une Société d'exploration minière dont l'objectif premier est la découverte de gisements aurifères de qualité dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi située dans le nord-ouest du Québec et le nord-est de l'Ontario, l'une des régions les plus riches en gisements aurifères au monde. Adventure Gold possède des actifs miniers de qualité dans les régions de Val-d'Or, au Québec et de Timmins, en Ontario et sur les cisaillements aurifères de Casa Berardi-Cameron et Detour Lake. Elle est dirigée par une équipe technique et de gestion déterminée possédant une expertise considérable en exploration et production minérale.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous :

Marco Gagnon  
Président & Chef de la direction  
marco@adventure-gold.com  
613-745-4041  
www.adventure-gold.com

Jules Riopel  
Vice président exploration & acquisitions  
jules@adventure-gold.com  
819-797-9770

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué de presse.*